

Chambre et aux agriculteurs ce que le gouvernement compte faire dans l'immédiat pour remédier à cette situation préoccupante et accélérer le transport du grain?

L'hon. Otto E. Lang (ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, il est vrai que les expéditions de blé accusent un certain retard, mais c'est surtout à cause des objectifs très élevés que nous nous étions fixés. En fait, nous avons réalisé une année record au chapitre des exportations. Le très honorable député de Prince-Albert rit, mais nos exportations sont deux fois plus élevées actuellement qu'au temps de son gouvernement.

Nous examinons avec la Commission du blé tous les moyens possibles pour débloquent les expéditions de blé comme un service de manutention en vrac à Vancouver en plus des élévateurs courants. J'ai confiance qu'avec le temps, lorsque nous n'aurons plus les problèmes que cause la neige dans les Prairies, nous nous acheminerons vers la réalisation de nos objectifs et que nos exportations atteindront un niveau sans précédent à la fin de l'année.

M. Stewart (Marquette): Monsieur l'Orateur, les chiffres que j'ai cités et que le ministre met en doute sont du président des syndicats d'élévateurs du Manitoba. Je voudrais poser la question supplémentaire suivante. Puisque les entrepôts à grain du Manitoba sont malheureusement les derniers à se vider chaque année et que les expéditions de grain des agriculteurs manitobains accusaient un retard de 9.2 millions de boisseaux l'année dernière, va-t-on accorder une attention toute particulière à cet état de choses avant que les agriculteurs n'aient à souffrir du dégel du printemps et des fermetures de routes qui en résultent?

● (1442)

M. Lang: Monsieur l'Orateur, je ne contestais pas du tout les chiffres du député, je ne faisais que les situer dans leur contexte. On a dit le mois dernier que le mois de janvier avait été difficile. Le fait est que nous avons exporté en janvier un volume sans précédent de grain. La difficulté était donc quelque peu relative. Je tiens à assurer au député que la Commission canadienne du blé et moi-même sommes extrêmement sensibles aux difficultés des producteurs du Manitoba qui ont dû attendre cette année pour faire transporter leurs céréales. Lorsque le volume des exportations atteint des sommets sans précédents, la Commission doit tirer le meilleur parti possible des wagons et du matériel roulant. Cela signifie que durant l'hiver, il faut transporter les récoltes des points les plus éloignés jusqu'à Thunder Bay et dans l'est du pays, car en mai, juin, juillet et août, lorsque les expéditions seront les plus fortes, les villes plus rapprochées du Manitoba pourront être mieux desservies, l'aller et retour se faisant plus rapidement. C'est là une difficulté.

Je suis heureux de constater que le programme de paiements anticipés aide vraiment les agriculteurs. Ce programme est vraiment de taille. Je peux assurer les producteurs que les quotas seront établis très bientôt, peut-être pas avant la fonte des neiges, mais certainement en mai, juin, juillet et août.

Questions orales

Une voix: Durant la campagne électorale.

M. Lang: Avant, pendant et après les élections; d'ailleurs, nous avons montré que nous pouvions battre nos propres records chaque année, élections ou pas.

Une voix: J'ai déjà entendu ce disque-là.

Une voix: Nous n'en croyons pas un mot.

* * *

L'IMMIGRATION

LES MESURES D'AIDE À LA RÉUNION DES LIBANAIS À LEURS PARENTS AU CANADA

M. Marcel Prud'homme (Saint-Denis): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au ministre de l'Emploi et de l'Immigration. A cause de la très grave et déplorable crise—c'est le moins que l'on puisse dire—qui sévit actuellement au Liban, le ministre pourrait-il nous dire ce que son ministère fait actuellement pour aider les Libanais victimes de ce conflit à rejoindre leurs parents inquiets au Canada? Est-ce que le ministère accorde une attention spéciale à ceux qui sont déjà au Canada?

L'hon. Bud Cullen (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Monsieur l'Orateur, je remercie le député de m'avoir prévenu de cette question.

Une voix: Je crois que c'était l'inverse.

M. Cullen: Je dois dire que cette initiative vient du député et non pas de mon ministère.

Une voix: Vous souriez.

M. Cullen: Monsieur l'Orateur, les cas suscités par la crise libanaise seront examinés en priorité. Les Libanais actuellement au Canada ont évidemment toute notre sympathie et on ne demandera à personne de retourner dans cette région-là. En outre, nous examinerons d'un œil particulièrement favorable le cas de ceux qui demanderont à immigrer au Canada et de ceux qui chercheront un emploi. Compte tenu de la situation, nous leur témoignerons toute la sympathie et toute la compréhension possibles.

* * *

LES RELATIONS FÉDÉRALES-PROVINCIALES

L'ÉTABLISSEMENT D'UNE POLITIQUE FORESTIÈRE

M. F. Oberle (Prince George-Peace River): Ma question s'adresse au ministre d'État chargé des Relations fédérales-provinciales. J'aimerais lui rappeler que lors de la récente conférence des premiers ministres, on a demandé au gouvernement fédéral s'il appuierait l'établissement d'une politique forestière fédérale, et en particulier, le mandat en cinq points alors proposé.

Le ministre dirait-il à la Chambre si le gouvernement fédéral a l'intention de reformuler une politique forestière nationale qui puisse s'attaquer au problème très grave à l'heure actuelle dans un secteur de l'industrie forestière, celui des pâtes et papiers?